

**Procès-verbal de la 8^e assemblée ordinaire
du Conseil de quartier Notre-Dame-des-Laurentides,**

**Mardi le 20 décembre 2022, 19 h 00,
Chalet Notre-Dame-des-Laurentides
55, rue Moïse-Verret**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M ^{me} Mélanie Guilmette	Trésorière
M. Denis Demers	Administrateur
M. Michel Lambert	Secrétaire
M ^{me} Sarah Demers	Présidente
M ^{me} Marie-Claude Martel	Vice-présidente

IL Y A QUORUM

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Ernesto Salvador Cobos	Conseiller en consultations publiques, Ville de Québec
M. Éric Ralph Mercier	Conseiller municipal, district des Monts, arrondissement de Charlesbourg
M. Frank Tremblay	Assistant de M. Éric Ralph Mercier
M ^{me} Kathleen Breault	Secrétaire de soutien

ÉTAIT ABSENTE :

M ^{me} Marianne Métivier	Administratrice
-----------------------------------	-----------------

Deux citoyen.ne.s sont présent.e.s

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M^{me} Sarah Demers ouvre l'assemblée à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes participant à la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M^{me} Sarah Demers lit l'ordre du jour et demande s'il y a des modifications à y apporter. M^{me} Sarah Demers demande l'ajout du sujet «Photographie des lieux identitaires» au point Divers et «lettre à M. Sylvain Lévesque» au point *Suivi au procès-verbal*.

Ordre du jour

1.	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3.	Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 18 octobre 2022	19 h 05
4.	Suivi au procès-verbal	19 h 10
5.	Adoption du compte rendu de la réunion de travail du 15 novembre 2022	19 h 20
6.	Suivi au compte rendu	19 h 25
7.	Dossiers du conseil de quartier	19 h 35
	<ul style="list-style-type: none">• Projet derrière la rue Dorval	
8.	Période de questions et commentaires des citoyens	19 h 50
9.	Période d'intervention du conseiller municipal	20 h 05
	<ul style="list-style-type: none">• Résolution concernant la Modification à l'horaire des séances du conseil municipal pour faciliter la conciliation travail et vie personnelle des élu.e.s	
10.	Correspondance et trésorerie	20 h 15
	<ul style="list-style-type: none">• Paiement secrétaire de soutien• Page FB	
11.	Divers	20 h 30
	<ul style="list-style-type: none">• Démarche concernant la demande d'opinion au CQ sur la révision des pratiques et du fonctionnement des Conseils de quartier• Rappel concernant le rapport annuel et les états financiers 2022	
12.	Levée de l'assemblée	20 h 45

RÉSOLUTION NDL-22-CA-50

Sur proposition de M^{me} Sarah Demers, appuyée par M. Michel Lambert, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente assemblée avec les modifications susmentionnées.

Adoptée à l'unanimité.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 18 OCTOBRE 2022

Les membres du Conseil prennent quelques minutes pour passer en revue le procès-verbal.

M. Ernesto Salvador Cobos relève une coquille dans le nom de la rue Ovila Rhéaume.

M. Denis Demers demande la modification du terme «conseil d'arrondissement» par «conseil de quartier» au point 7.

RÉSOLUTION NDL-22-CA-51

Sur proposition de M^{me} Sarah Demers, appuyée par M^{me} Mélanie Guilmette, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 18 octobre 2022 avec les modifications susmentionnées.

Adoptée à l'unanimité.

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Le suivi a été fait à la dernière réunion.

5. ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DE TRAVAIL DU 15 NOVEMBRE 2022

Les membres du Conseil prennent quelques minutes pour passer en revue le procès-verbal.

M. Ernesto Salvador Cobos recommande de modifier le terme «assemblée» par «réunion» en bas de page du compte rendu.

À la page 3, on ajoute son nom complet Ernesto Salvador Cobos.

Il demande également la modification des phrases « une assemblée publique de consultation dictée par la loi sur l'aménagement et l'urbanisme » et «une demande d'opinion au conseil d'administration d'un Conseil de quartier dictée par le règlement de la Ville» au point 9.

RÉSOLUTION NDL-22-CA-52

Sur proposition de M^{me} Sarah Demers, appuyée par M^{me} Marie-Claude Martel, il est résolu d'adopter le compte rendu du 15 novembre 2022 avec les modifications susmentionnées.

Adoptée à l'unanimité.

6. SUIVI AU COMPTE RENDU

M^{me} Sarah Demers demande s'il y aura un suivi sur les résolutions des demandes d'opinion que le Conseil a adopté en octobre.

M. Éric Ralph Mercier répond que les décisions prises par la Ville peuvent être consultées sur le procès-verbal du Conseil d'arrondissement.

Concernant la vitesse sur l'Avenue de la Rivière-Jaune, M. Éric Ralph Mercier est allé sur les lieux et il a discuté avec le directeur d'arrondissement de Charlesbourg à ce sujet. Il tiendra le Conseil au courant des développements. Un citoyen suggère de réduire la vitesse de cette artère de 50 à 40 km/h.

M^{me} Sarah Demers a écrit au député M. Sylvain Lévesque, qui lui a réécrit pour proposer une rencontre en personne. Les membres du Conseil feront une rencontre de travail pour statuer des points à discuter avec lui, notamment du projet de piscine, voire de complexe multisports.

Au sujet du Lac Clément, M^{me} Sarah Demers invite les membres du Conseil ainsi que les citoyen.ne.s à leur faire parvenir leurs questions à poser à l'organisme AGIRO.

Concernant la vitesse et la circulation de transit sur la rue de Belleville, M. Éric Ralph Mercier en a discuté avec le directeur d'arrondissement et il effectuera un suivi auprès du Conseil lorsqu'il y aura des développements.

À propos du projet de construction sur la rue Dorval, M. Éric Ralph Mercier lit la réponse qu'il a obtenue de M. Stephan Bugay, directeur de l'arrondissement de Charlesbourg. En résumé, il n'y a pas de projet en cours, il y a impossibilité d'octroyer des permis de construction résidentielle sur ce lot et si projet de construction il devait y avoir, il y aurait un processus de consultation publique qui serait enclenché auprès des citoyen.ne.s.

À la demande de la présidente du Conseil, M. Ernesto Salvador Cobos s'informerait du règlement R.C.A.4V.Q.123 qui avait été adopté en 2016 à propos de ce lot, mais qui n'est pas accessible en ligne.

Une citoyenne témoigne de la confusion générée par les réponses du service du 311 à propos des permis de construction. M. Ernesto Salvador Cobos effectuera un suivi auprès du service responsable de ces réponses.

M. Eric Ralph Mercier effectuera un suivi concernant la question de l'absence des trottoirs au sud de la rue Sherwood et de la demande d'arrêts aux intersections de la rue Bernier et du boulevard Henri-Bourassa devant la quincaillerie Canac, à côté de laquelle la construction d'un restaurant St-Hubert est prévue.

M^{me} Marie-Claude Martel mentionne que M. Vincent Villeneuve vend des pots de gelées de canneberges fait maison pour financer l'activité Pêche en ville.

7. DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER

7.1 Projet derrière la rue Dorval

Ce sujet a été discuté au dernier point.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYEN.NE.S

Il n'y a pas d'intervention.

9. PÉRIODE D'INTERVENTION DU CONSEILLER MUNICIPAL

M. Éric Ralph Mercier discute avec les membres du Conseil du projet-pilote de la Ville qui consiste à déplacer les heures de conseils municipaux dans le but de favoriser la conciliation travail-famille des élu.e.s et des répercussions sur la présence des élu.e.s aux Conseils de quartier.

Il fait également part de la problématique de l'itinérance, un sujet qui touche également les banlieues, de façon différente qu'au centre-ville. Il invite les membres du Conseil de quartier à se sensibiliser à ce sujet, ainsi qu'aux différents organismes qui s'occupent de l'itinérance.

Il souhaite de joyeuses fêtes à tou.te.s les citoyen.ne.s de l'arrondissement de Charlesbourg.

Résolution concernant la Modification à l'horaire des séances du conseil municipal pour faciliter la conciliation travail et vie personnelle des élus.

M^{me} Sarah Demers partage aux membres la résolution écrite par le Conseil de St-Sacrement qui demandait à la Ville de repousser l'entrée en vigueur de son projet-pilote sur les modifications à l'horaire des séances du conseil municipal.

RÉSOLUTION NDL-22-CA-53

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Québec veut changer les dates de séances du conseil municipal qui se déroule présentement le premier et le troisième lundi du mois;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Québec veut dorénavant tenir les séances du conseil municipal le premier et le troisième mardi du mois;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Québec n'a consulté aucun organisme avant la tenue des rencontres les premiers et troisièmes mardis du mois;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Québec est en cours d'élaboration d'une démarche de révision des pratiques des Conseils de quartier;

CONSIDÉRANT QUE dans la nouvelle démarche de révision des pratiques des Conseils de quartier, la Ville de Québec a inscrit dans les pistes d'action proposées à la section 1 – Relation avec l'administration municipale : « *Favoriser une collaboration bidirectionnelle entre la Ville et les conseils de quartier afin de permettre une plus grande synergie entre les interventions d'aménagement de la Ville et les besoins exprimés par les citoyens et les citoyennes et les conseils de quartier* ».

CONSIDÉRANT QU'il peut y avoir certains organismes ou des bénévoles (si difficile à recruter) qui ne pourraient être présent.e.s en vertu du nouveau calendrier;

CONSIDÉRANT QU'il ne semble pas y avoir d'urgence afin de débiter ce projet pilote selon les propos tenus lors du conseil municipal du 5 décembre 2022 par certains conseillers municipaux;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil de quartier de Notre-Dame-des-Laurentides n'est pas contre ce projet pilote, mais qu'il souhaite préférablement qu'il soit mis en place en septembre 2023 plutôt qu'en février 2023, ce qui donnerait le temps aux organisations et aux bénévoles d'ajuster leurs horaires;

IL EST DONC RÉSOLU, sur proposition de M^{me} Sarah Demers, appuyée par M. Michel Lambert, que le Conseil de quartier de Notre-Dame-des-Laurentides, qui n'est pas contre ce projet pilote, demande à la Ville que ce changement d'horaire soit mis en place en septembre 2023 plutôt qu'en février 2023, ce qui donnerait le temps aux organisations et aux bénévoles d'ajuster leurs horaires.

Adoptée à l'unanimité.

10. CORRESPONDANCE ET TRÉSORERIE

10.1 Paiement de la secrétaire de soutien

M^{me} Mélanie Guilmette mentionne qu'en date du 20 novembre 2022, il y avait 624,67 \$ au compte.

RÉSOLUTION NDL-22-CA-54

Sur proposition de M^{me} Mélanie Guilmette, appuyée par M^{me} Sarah Demers, il est résolu d'octroyer 180,00 \$ à M^{me} Kathleen Breault pour la rédaction du comte rendu de l'assemblée du 15 novembre 2022 et du procès-verbal de la présente séance.

Adoptée à l'unanimité.

Le Conseil prend quelques minutes pour discuter du montant accordé à la rédaction des procès-verbaux.

RÉSOLUTION NDL-22-CA-55

Sur proposition de M^{me} Mélanie Guilmette, appuyée par M^{me} Marie-Claude Martel, il est résolu d'octroyer 100,00 \$ à la secrétaire de soutien pour la rédaction d'un procès-verbal du Conseil NDL à partir de janvier 2023.

Adoptée à l'unanimité.

10.2 Correspondance

M^{me} Sarah Demers a communiqué avec la citoyenne qui avait téléphoné au 311 à propos du projet de construction sur la rue Dorval.

11. DIVERS

11.1 Démarche concernant la demande d'opinion au CQ sur la révision des pratiques et du fonctionnement des Conseils de quartier

M. Ernesto Salvador Cobos rappelle que la Ville de Québec s'est dotée d'une [nouvelle politique de participation publique](#) visant à refléter les meilleures pratiques participatives en cette matière. En raison des changements de cette politique, le Service de l'interaction citoyenne a entrepris une démarche de révision des pratiques et du fonctionnement des Conseils de quartier.

À l'été 2022, lors d'un atelier participatif et d'un questionnaire en ligne, les administrateurs et les administratrices des conseils de quartier ont eu l'occasion de formuler des propositions et d'indiquer celles jugées prioritaires. Le 1^{er} décembre dernier, il y a eu une séance d'information pour présenter une synthèse des résultats du questionnaire ainsi que les pistes d'actions proposées.

Les conseils de quartier sont maintenant invités à transmettre leur opinion sur les actions prioritaires découlant de l'analyse des résultats du questionnaire en ligne. Ils auront jusqu'au 1^{er} mars 2023 pour transmettre à la Ville leurs recommandations.

Les membres du Conseil optent pour passer en revue le document de résolution durant le congé des Fêtes pour en discuter en janvier.

11.2 Rappel concernant le rapport annuel et les états financiers 2022

M. Ernesto Salvador Cobos invite les membres du Conseil à commencer à penser à la rédaction du rapport annuel et des états financiers.

11.3 Photographie des lieux identitaires

La Ville souhaite mettre à jour les photos représentant les quartiers et invite les membres du Conseil à lui soumettre, par courriel, des lieux ou des installations qui évoquent bien le quartier.

11.4 Format hybride des assemblées

M^{me} Mélanie Guilmette revient avec la question du format hybride par rapport au faible nombre de membres du Conseil, ce qui met beaucoup de pression sur les membres pour se présenter et obtenir le quorum. M. Ernesto Salvador Cobos indique que la réunion peut être tenue en mode virtuel sur Zoom, sauf s'il y a une consultation publique, auquel cas la séance doit être tenue en présentiel. Les membres décideront du format de la réunion au fur et à mesure des séances à venir.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Procès-verbal rédigé par M^{me} Kathleen Breault et révisé par M^{me} Sarah Demers et M. Michel Lambert.

SIGNÉ

SIGNÉ

M^{me} Sarah Demers, présidente

M. Michel Lambert, secrétaire